



EN TRAMWAY/BUS
 Depuis la Gare Saint-Jean, prendre le bus 16 (direction Mérignac Capeyron), descendre à l'arrêt Victoire. Prendre la ligne B du tramway (cours Pasteur), descendre à l'arrêt Peixotto. Prendre le bus 21 (direction Gradignan Stade d'Ornon) et descendre à l'arrêt école d'architecture.

EN VOITURE
 Prendre la rocade et sortir à la sortie 16 (Gradignan-Talence). Prendre la direction Talence.
 Entrée de l'école : 2^e feu à droite.

école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux
 740 cours de la Libération - BP 70109
 33405 Talence cedex - France



JOURNÉE ATELIER N°1 LES PAYSAGES DE L'ÉNERGIE 4 NOVEMBRE 2014 / TALENCE

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ensapBx)

INSCRIPTION

Veuillez retourner le bulletin d'inscription, avant le 28 Octobre 2014
 (Nombre de places limité à 36 participants)

CONTACT

Céline Massa - URCAUE Aquitaine
 140, avenue de la Marne
 33 700 Mérignac
 05 56 12 27 68
 urcaue.aquitaine@wanadoo.fr



Le Réseau Aquitain du Paysage c'est quoi ?

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Aquitaine, l'Union Régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (URCAUE Aquitaine) et le CEPAGE (Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage)-ADESS UMR CNRS/École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (ensapBx) ont mis en place depuis 2013 un Réseau Aquitain du Paysage (RAP) réunissant des collectivités territoriales, organismes publics et institutions de la région qui traitent de la thématique du paysage.

Quels sont les objectifs ?

Les travaux du RAP visent à l'amélioration progressive de la qualité et du nombre d'interventions paysagères sur les territoires de la région, le maintien de la diversité paysagère régionale et la durabilité des aménagements qui y sont entrepris.

- mener une réflexion collective
- faire émerger des questionnements partagés
- apporter ensemble des réponses innovantes



LES PAYSAGES DE L'ÉNERGIE : HISTOIRE, ACTUALITÉS ET PERSPECTIVES. VERS DES PROJETS ÉNERGÉTIQUES TERRITORIALISÉS.

La perspective d'un épuisement des ressources conventionnelles, l'horizon du changement climatique, le développement des énergies dites renouvelables, mais aussi l'importance grandissante des débats publics en ces domaines, sont sans doute les signes tangibles d'une « transition » historique mettant en son centre la question de l'énergie. Face à des systèmes énergétiques organisés autour d'unités de production de plus en plus importantes et de réseaux de plus en plus centralisés, on note aujourd'hui la montée en puissance d'autres acteurs, notamment à l'échelle des territoires.

La grande nouveauté de la transition énergétique peut donc bien être en ce que l'on envisage de gérer des énergies renouvelables au niveau local ou micro-local. L'autonomie énergétique au moyen de petites unités de production séduit de plus en plus de collectivités rurales et urbaines (par ex : le réseau des Territoires à énergie positive www.territoires-energie-positive.fr ou le Réseau européen des petites communes rurales pour la neutralité énergétique, www.rurener.eu), voire de simples particuliers. Des travaux récents montrent que ce processus d'autonomisation va de pair avec une certaine sobriété énergétique. La proximité de la production, le fait aussi qu'elle puisse être fluctuante et limitée, permet de s'inscrire dans un autre rapport à l'énergie et d'influencer directement les pratiques et, donc, la consommation d'énergie. C'est aussi de la création de lien social, puisque autour de l'implantation de ces petites unités s'instaure un échange de savoir et d'expériences.

Dans ce contexte, la question paysagère apparaît dans une position paradoxale. Le paysage est aujourd'hui le plus souvent brandi comme un argument que l'on oppose à la mise en œuvre de nouvelles infrastructures d'énergie renouvelable. Ces dernières sont considérées comme ayant des « impacts », essentiellement visuels, incompatibles avec les caractéristiques paysagères locales. Il s'agit donc au nom de la préservation des paysages d'éviter leur implantation ou de les intégrer. Ce paysage-là est au final un empêchement de la mise en œuvre de nouvelles politiques énergétiques, pourtant présumées cruciales pour l'avenir de notre monde, mais il est vrai trop sujettes à s'appuyer sur des choix exclusivement techniques.

Un autre paysage existe. C'est celui qui s'avère être au niveau local un outil efficace de médiation et un moyen de réunir autour d'un cadre commun de discussion l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement durable d'un territoire. *Visible par tous et accessible à tous*, ce dernier paysage peut être un objet sur lequel on peut s'appuyer pour faire en sorte que les choix en matière énergétique deviennent l'un des aspects de projets concertés prenant en charge dans sa globalité le rapport société/environnement. Plus particulièrement, certains travaux montrent comment le paysage, considéré comme structure matérielle, construction symbolique et objet de médiation, peut constituer une entrée pertinente dans la conception de projets de territoire faisant de la question énergétique le moteur des actions proposées.

Forte de ces constats, la journée-atelier « Les paysages de l'énergie » propose de mener une réflexion collective sur les relations complexes existantes entre question paysagère et question énergétique, en dépassant la simple question de l'intégration et de l'impact visuel négatif des installations associées à la production des énergies renouvelables. Il s'agit en partageant différentes expériences d'engager un dialogue permettant de proposer des solutions innovantes.

* TROIS TERRITOIRES D'ÉTUDE

1/ Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.

Créé en 1970, le PNR des Landes de Gascogne fait partie des tous premiers parcs naturels régionaux issus de la loi de 1967. Il s'agit d'un territoire à fort potentiel d'espace disponible, donc propice aux projets d'énergies dites renouvelables, où l'on trouve à l'heure actuelle quelques d'installations nouvelles les utilisant et dont les acteurs sont fortement sollicités pour en implanter. Or les élus du PNRLG ont fait de la préservation de la forêt l'enjeu politique prioritaire de la nouvelle Charte 2014-2026 et l'envergure des projets (photovoltaïque au sol ou éolien) n'est pas sans impact sur la consommation de la ressource, de la biodiversité, des paysages, etc. Il apparaît donc nécessaire de rechercher des solutions durables et globales pour trouver un équilibre entre préservation et développement raisonné car malgré tout nécessaire. Ces projets énergétiques doivent donc sortir de leur seule logique de production pour s'articuler avec les enjeux environnementaux, patrimoniaux et de développement local.

2/ Les montagnes Pyrénéennes (basse vallée et haute montagne)

Inscrite en partie dans la zone d'adhésion du Parc national des Pyrénées, la vallée d'Aure est le siège de la Communauté de communes des Véziaux d'Aure. On se trouve là dans une vallée montagnarde concernée tout particulièrement par la production hydro-électrique, où peut s'illustrer historiquement la complexité des relations qui unissent question énergétique et question paysagère. Le développement de l'hydroélectricité au cours du XX^{ème} siècle a rendu obsolète les ressources anciennes (petite hydraulique, bois, charbon de bois), tout en ayant des répercussions importantes sur les autres formes d'exploitation de la montagne (agriculture-élevage, aménagements touristiques) ou sur les manières de reconnaître la qualité de ses paysages et de ses milieux. Aujourd'hui s'y pose la problématique de pouvoir articuler les choix faits et les actions entreprises à un projet territorial global, notamment en activant la ressource bois-énergie dans un contexte de reforestation et de « fermeture » des paysages. Dans les Pyrénées-Atlantiques, l'enjeu se situe au niveau du maintien des estives dans la partie de haute montagne.

3/ Le site d'Hostens (commune du même nom, Domaine départemental d'Hostens).

On a extrait de ce site de la lignite à partir des années 1930 jusqu'aux années 1960. La lignite était utilisée comme combustible pour une centrale produisant de l'électricité située sur le site-même. L'arrêt de l'exploitation a entraîné la remontée de la nappe phréatique dans les anciennes excavations jusqu'à former des lacs et des dépressions humides. La reconversion a été entamée en 1967. Six ans de travaux ont été nécessaires. Ce site est aujourd'hui propriété du Conseil général de Gironde, classé Espace naturel sensible (ENS) et site Natura 2000. La reconversion peut être considérée comme réussie. Des milieux remarquables s'y sont développés, avec la présence d'espèces rares et protégées. Il accueille en tant que parc de détente jusqu'à 3000 personnes/jours en saison estivale. L'enjeu est de concilier, dans le futur, activités de loisirs et de détente et préservation des milieux et de la biodiversité.

PROGRAMME

Matin

9h - Accueil à l'ensapBx (Amphi 2)

09h15 - Introduction et présentation de la journée-atelier

- Martin Chénot, directeur de l'ensapBx

- Philippe Roubieu, directeur-adjoint de la DREAL Aquitaine

- Stéphane Duprat, Bernard Davasse, CEPAGE – ADESS-CNRS/ensapBx

9h45 - Le Paysage pour penser le projet énergétique : pour une lecture "énergétique" du paysage.

Présentation de Serge Briffaud, coordinateur des travaux de recherche du CEPAGE – ADESS - CNRS/ensapBx « Ressources paysagères et ressources énergétiques dans les territoires montagnards du sud de l'Europe ».

10h45 - Ateliers

Chaque atelier a pour objectifs de réaliser une lecture « énergétique » des paysages des trois territoires d'étude* suivant les temporalités suivantes :

1/ Territoire à fortes ressources énergétiques : comment « mobiliser sans exploiter » ?

2/ La question du maintien des usages et des paysages en place

3/ Le temps de l'« après-exploitation » des ressources énergétiques : patrimonialisation et valeur touristique

Synthèse et échanges

12h40 - Déjeuner

Après-midi

14h – « Initiatives locales en matière d'autonomie énergétique des territoires : dynamiques sociales, environnementales et paysagères »

Yannick Régnier, Responsable de projets au CLER (réseau pour la transition énergétique), animateur du réseau TEPOS.

15h - Ateliers

Sur la base des résultats obtenus le matin, les participants envisageront collectivement un devenir « énergétique » des territoires étudiés à l'heure du « défi » de la transition en ce domaine.

Synthèse et échanges

17h - Conclusion et perspectives